

A4SYSTEM
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 74 Boulevard Voltaire, Bâtiment D2
75011 PARIS

Les soussignées :

- La société IDÉES FUTUR,

ayant son siège social 74 Boulevard Voltaire Bâtiment D2, 75011 PARIS,
Représentée par son Président, Monsieur Marc RESPLANDY,

- La société PETNAT,

ayant son siège social 26 Avenue Carnot, 64200 BIARRITZ,
Représentée par son Président, Monsieur Clément RUSPIL,

Agissant en qualité de seuls associés de la société A4SYSTEM, société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros, dont le siège est 74 Boulevard Voltaire, Bâtiment D2, 75011 PARIS,

Après avoir exposé qu'une société a été constituée entre elles aux termes d'un acte sous seings privés en date du 23 novembre 2023 à PARIS,

Nomment, en qualité de Présidente de la Société, sans limitation de durée :

La société PETNAT,

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 euros,
ayant son siège social 26 Avenue Carnot, 64200 BIARRITZ,
immatriculée sous le numéro 893 612 853 RCS BAYONNE,
Représentée par son Président, Monsieur Clément RUSPIL,

La société PETNAT dispose, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

La société PETNAT accepte les fonctions de Présidente qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappée d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer son mandat.

Et nomment, conformément aux dispositions des statuts, en qualité de Directrice Générale de la Société, sans limitation de durée :

La société IDÉES FUTUR,

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 euros,
ayant son siège social 74 Boulevard Voltaire Bâtiment D2, 75011 PARIS,
immatriculée sous le n° 981 193 089 RCS PARIS,
Représentée par son Président, Monsieur Marc RESPLANDY,

MR CR

Conformément aux dispositions des statuts, la Directrice Générale disposera des mêmes pouvoirs de direction que la Présidente de la Société.

Conformément aux statuts, elle aura comme la Présidente le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

La Directrice Générale ainsi nommée accepte les fonctions de Directrice Générale et déclare, chacune en ce qui la concerne, n'être atteinte d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptible d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

Fait à PARIS,
Le 23 novembre 2023.

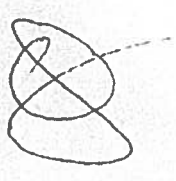
La société PETNAT

Représentée par M. RUSPIL

Faire précéder la signature de la mention

« Bon pour acceptation des fonctions
Présidente »

Bon pour acceptation
des fonctions présidente



La société IDÉES FUTUR

Représentée par M. RESPLANDY

Faire précéder la signature de la mention

« Bon pour acceptation des fonctions de
de Directrice Générale »

Bon pour acceptation des
fonctions de Directeur
général

